

CONCERTATION

Ouverte par la délibération 2016 DU 138 DEVE du Conseil de Paris en date des 13, 14 et 15 juin 2016, conformément aux dispositions de l'article L 103-2 et suivants du code de l'Urbanisme

Projet d'aménagement Chapelle Carbon

LE FUTUR PROJET URBAIN 7 RÉUNION PUBLIQUE DE CONCERTATION

Mercredi 12 juillet 2017 : 19h00

Mairie du 18ème
1, place Jules-Joffrin 75018 Paris

Postez vos propositions,
commentaires, photos
sur la plateforme
paris-nord-est.imaginons.paris,
écrivez-nous à :
concertationparisnordest@imaginons.paris